



## VERS UNE STRATÉGIE SUR L'AGRICULTURE DES PREMIÈRES NATIONS

### APERÇU

---

Les travaux accomplis par l'Assemblée des Premières Nations (APN) dans le cadre de son portefeuille de l'agriculture appuient la mise en œuvre de la résolution adoptée par les Chefs en Assemblée sur le développement économique et commercial.

La résolution n° 47/2016, *Accès des Premières Nations aux opportunités économiques par l'entremise d'une stratégie agricole des Premières Nations*, reconnaît la nécessité d'une participation accrue des Premières Nations dans le secteur agricole et agroalimentaire et souhaite une augmentation des opportunités dans ce domaine. Une participation accrue renforcera tous les aspects du secteur agricole des

Premières Nations, à court et à long terme, augmentant du coup les opportunités en agriculture pour les Premières Nations.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada et des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'agriculture ont conclu une entente sur des points clés du prochain cadre quinquennal du Partenariat canadien pour l'agriculture. Le partenariat quinquennal pour l'agriculture est axé sur le développement du commerce et des marchés, le renforcement de la compétitivité du secteur, le soutien de la diversité et l'appui aux producteurs en matière de gestion des risques considérables. Il sera en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023.

### COMPTE RENDU

---

Les fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) reconnaissent qu'il est nécessaire d'accroître la participation des Premières Nations au secteur agricole et leur accès aux programmes existants en vertu des partenariats pour l'agriculture. Par conséquent, le Canada appuiera les travaux

visant à élaborer une stratégie sur l'agriculture avec les Premières Nations.

Des priorités clés ont déjà été cernées dans le domaine de l'agriculture : accès au capital, communication avec AAC et échange d'information, accessibilité des programmes, renforcement des capacités et lacunes en matière de compétences.

### PROCHAINES ÉTAPES

---

- Rédiger un rapport pour présenter l'analyse des écarts et identifier les lacunes et les obstacles qui nuisent à la participation des Premières Nations au secteur l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Coordonner nos actions avec le Comité exécutif de l'APN afin d'identifier des experts

de l'agriculture chez les Premières Nations dans le but de créer un groupe de travail qui fournira des conseils et des recommandations afin d'orienter une stratégie sur l'agriculture des Premières Nations.

- Élaborer une stratégie sur l'agriculture des Premières Nations, selon les perspectives des Premières Nations et en prenant en compte les tendances actuelles en matière d'agriculture, afin d'en arriver à une stratégie globale sur l'agriculture.

